



## **Ghislaine Alberton**

**Professeur agrégée de droit public  
Collège 2EI Bayonne**

**Université de Pau et des Pays de  
l'Adour**

Ghislaine Alberton est Référente Intégrité Scientifique de l'UPPA depuis janvier 2022.

Spécialiste de l'analyse du processus d'interactions normatives entre le droit de l'Union européenne et le droit français (sur les plans constitutionnel, administratif et judiciaire). Les recherches menées par Ghislaine ALBERTON en ce domaine font régulièrement l'objet de publications dans le cadre de revues juridiques spécialisées et s'inscrivent dans le droit fil des travaux menés par le Centre de Documentation et de Recherches européennes (CDRE rattaché au Collège 2EI, Bayonne) auquel elle appartient.

Ses publications sont notamment consacrées<sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub> : à la fonction publique (en particulier, la problématique de l'ouverture et des conditions/modalités d'accès des ressortissants européens à la fonction publique française – sujet de sa thèse de doctorat obtenu à l'Université de Montpellier I en 1995 –), aux rapports normatifs qu'entretiennent la Constitution française et les normes européennes (plus précisément : l'articulation des contrôles de constitutionnalité et conventionnalité dans une logique normative d'égalité et non de primauté)<sup>[2]</sup><sub>[SEP]</sub> et à la responsabilité des autorités publiques nationales (administration / législateur) pour non-respect du droit de l'Union européenne.

Ghislaine Alberton a été nommée chevalier de l'ordre national du Mérite par décret présidentiel du 14 novembre 2011.